

Assignats et papier-monnaie

Durant la Révolution française, les nobles bâtiments des papeteries royales de Jouy-sur-Morin furent reconvertis dans la fabrication des assignats en papier-chiffon. Dès 1790, la manufacture de Couralin fabriqua les premières feuilles de papier pour assignats.

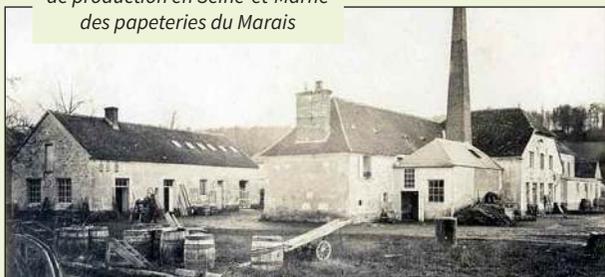
En 1791, les papeteries du Marais furent remises en service. Les rames de papier étaient ensuite convoyées jusqu'à la barrière d'octroi de Vincennes par un voiturier des manufactures, escorté par des gendarmes pour échapper aux bandes de brigands et aux Royalistes qui sévissaient alors.

L'inflation prenant de l'ampleur, dès 1791, l'assignat ne valait plus que 10 sous. En 1796, son prix devint inférieur au prix du papier. Il fut ensuite remplacé par le papier filigrané des papeteries du Marais.

Depuis, les papeteries du Marais ont fabriqué du papier-monnaie majoritairement pour des pays africains et asiatiques, mais elles ont dû fermer leurs portes, en raison du recul de l'utilisation du papier-monnaie à travers le monde.



Quelques anciens sites de production en Seine-et-Marne des papeteries du Marais



©Musée départemental de la Seine-et-Marne



Carte IGN : 2614 O

Départ : Jouy-sur-Morin (gare)

GPS : Lat. Long. : 48.79074 - 3.27370

UTM : 31U 0520 101 - 5404 235

Accès : Jouy-sur-Morin à 15 km à l'est de Coulommiers par les A4, N34 et D66b.

Charte du randonneur

- Ne vous écartez pas des chemins balisés.
- En cas de doute sur le cheminement, le balisage est prioritaire sur le descriptif.
- Respectez la nature et la propriété privée.
- N'abandonnez pas de débris.
- Evitez de fréquenter les itinéraires en période de chasse (renseignez-vous auprès des mairies ou de la fédération des chasseurs de Seine-et-Marne).
- Refermez barrières et clôtures après votre passage.
- Lorsque cela est possible, retirez tout obstacle sur votre chemin.



PROVINS TOURISME
entre Bassée, Montois et Morin

4 chemin de Villecran, 77160 PROVINS
Tél. : 01 64 60 26 26 - www.provins.net



Randonner

en Provinois, Bassée-Montois et Morin

JOUY-SUR-MORIN Le chemin des Gailles

Artistes et écoliers se rappellent du papier Vélín du Marais. La papeterie du Marais, sur le Grand-Morin, fabriqua aussi les assignats de la Révolution et les billets de la Banque de France.



9 km



Durée : 3h



Jaune



Facile



PROVINS TOURISME
entre Bassée, Montois et Morin

Le chemin des Gailles

- 1 Face à la gare, s'engager sur une sente. Suivre la D66 à droite et avant le virage, bifurquer à gauche. Tourner à gauche sur la route et gagner une placette. Se diriger à droite vers Montigny et franchir deux bras du Grand-Morin.
- 2 Peu après, bifurquer à gauche, puis aller à gauche, longer la rivière et entrer dans le bois.
- 3 Juste avant une villa, gravir le côteau à droite. En haut, passer une intersection et continuer en face. Tourner à gauche, gagner Beauchien et descendre la route.
- 4 Au lieu-dit-Bel-Air, remonter à droite en angle aigu. Bifurquer à gauche, puis emprunter la route à gauche et virer à droite.
- 5 A l'entrée du Hardoy, partir à gauche, descendre la route à gauche, puis tourner à droite et continuer tout droit. A Voigny, suivre la route à gauche.
- 6 Descendre à gauche et atteindre Champgoulin. Prendre la D66 à gauche, puis tourner à droite. Franchir le Grand-Morin. La route monte dans un bois. Traverser la voie ferrée.
- 7 Au dernier virage, partir à gauche. Au carrefour, descendre en face, puis continuer à droite.
- 8 Franchir la voie ferrée à gauche et rejoindre la gare de Jouy à droite.



La balisage de l'itinéraire que vous empruntez est réalisé et entretenu par les 250 baliseurs du comité départemental de la Randonnée pédestre de Seine-et-Marne (Codérando 77). Il fait partie des 4 500 km de chemins de promenade et de randonnée existant sur le département. Si vous constatez des anomalies lors de vos randonnées (erreurs ou manques de balisage, mauvais entretien, dépôts sauvages, ...), veuillez en aviser le Codérando 77 en vous connectant à l'adresse : <http://sentinelles.sportsdenature.fr/> et en sélectionnant l'activité "randonnée".